



Badminton Club Pélissannais

COMPTE RENDU DU CA DU 10 /11/08

Membres présents : Stéphane RUBI, Pascale REYMANN, Stéphane GINESTE, Virginie DELHOMME, Isabelle PAGE, Anne DELOBBE, Nicolas FRITSCH, Stéphane GOHIER, Laurent IGERSCHEIM.

Membre absent : Audrey VAN DE CASTEELE (excusée).

1) Démission du CA de Benoît ROUANET (article 7 des statuts du club).

Monsieur ROUANET Benoît souhaite démissionner du CA.

De ce fait, et, selon l'article 7 des statuts du club, le CA approuve, à l'unanimité, sa démission.

2) Dossier de demande de subventions auprès du conseil général.

Résumé fait par Stéphane GINESTE concernant la demande de subvention auprès du conseil général. Le dossier a été rendu à temps et une réponse nous sera donnée durant le mois de janvier 2009.

Ce dossier est composé de deux parties :

- matériel : nous avons demandé une subvention pour l'achat de nouveaux poteaux (3800€), pour le remboursement de l'ordinateur portable ainsi que l'appareil photo.

- fonctionnement club : nous désirons ré-ouvrir une école de jeunes l'année prochaine donc nous avons demandé une aide financière pour pouvoir avoir un entraîneur (3000€).



Badminton Club Pélissannais

3) GP adultes du 16/11/08 (codep 84).

- Préparation.

Le codep 13 nous ayant refusé cette date pour organiser un GPA, nous nous sommes donc tournés vers le codep 84.

Les membres du CA devront être présents vers 7h45. Diverses tâches leurs seront imparties avant et durant la journée (préparation de quiches et gâteaux, tenir la buvette, préparation des terrains, veiller au bon fonctionnement de la journée...)

- Inscription.

Il faut savoir que le club doit payer au codep 84, en fin d'année, une somme de 5€ par joueur qui a participé à un GP du 84. Sachant que pour ce grand prix, 23 joueurs du club sont inscrits, cela fait en fin d'année une somme de 115€.

Si le club paie l'inscription de ces joueurs cela fait une somme de 92€.

Il a été demandé que les membres du club, désireux de participer à ce GP, paient leur inscription (4€). Le CA accepte à l'unanimité cette requête.

4) Equipes inter-club et banderole.

Le club a inscrit une équipe en D2 et une équipe en D3 pour le championnat inter-club de cette année.

Une demande de 10€ est demandée à chaque participant (concernant les maillots et l'inscription au championnat).

Les maillots hommes seront floqués vendredi 14/11/08, ceux des femmes ne sont pas encore arrivés.

La banderole du club a été dévoilée au membre du CA et sera déroulée lors de chaque manifestation à Pélissanne.



Badminton Club Pélissannais

5) Téléthon 2008.

Comme depuis plusieurs années, le club va organiser une manifestation pour le Téléthon. Une réunion est prévue le jeudi 13/11/08 avec la mairie.

L'organisation de cette journée se décidera après cette réunion.

6) Dates des manifestations du club.

- Organisation d'un GPA simple le 25/01/09.
- Organisation d'une journée interne le 01/02/09 (à confirmer).
- Organisation d'un GPA double le 10/05/09.

Le CA adopte ces dates à l'unanimité.

7) Subvention entraîneur jeunes.

La demande de subvention de l'entraîneur pour les jeunes pour l'année prochaine a été faite (voir §2).

La ré-ouverture d'une école de jeunes reste une priorité pour le club. Si nous n'avons pas d'aide, il faut trouver un autre moyen de se payer un entraîneur.

Une des solutions discutée, serait, comme dans beaucoup de club, faire payer les jeunes à l'inscription (3 chèques – 1 encaissé par trimestre).

Ce débat reprendra lors des prochaines réunions de CA.

8) Questions diverses.

Pas de questions diverses.